Le Conseil Régional
des Personnes Accueillies / Accompagnées
Hauts de France

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025

DIPLP

Avec l'appui de :

Fédération des acteurs de la solidarité
HAUTS-DE-FRANCE

Avec le soutien financier :

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

CONTEXTE

En 2025, les CRPA de France ont obtenu le soutien complémentaire de la DIPLP pour permettre aux CRPA régionaux de renforcer leurs actions et faciliter leur développement.
Cela s'est traduit par la signature d'une convention fixant les modalités d'utilisation des fonds attribués par la DIPLP sur cette année 2025 ainsi que les différents indicateurs de suivi et d'évaluation. A noter que ces derniers, ont été revus en cours d'année pour respecter au mieux les réalités de terrain des CRPA.

Le soutien de la DIPLP avait pour objectif de soutenir la mise en place de quatre actions en 2025 :

- **ACTION 1** : Renforcer les actions de formation à destination des délégués
- **ACTION 2** : Proposer des actions d'information et de mobilisation à destination des structures et des services de l'AHI-L, ou encore à des collectivités territoriales, associations, structures ou services accompagnant des oublics en situation de pauvreté au sein d'autres secteurs. Les institutions de formation de travailleurs sociaux peuvent également être ciblés
- **ACTION 3** : Rechercher et animer de nouveaux partenariats
- **ACTION 4** : Communiquer et valoriser les travaux des CRPA

En Hauts-de-France, le soutien à l'activité du CRPA est assuré par la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France.

ACTION 1: Renforcer les actions de formation

Rappel des indicateurs de suivi

Indicateur	Cible	Réalisé
Nombre de délégué.e.s formé.e.s	6 à 10	8 *6.75 en moyenne/formation*
Nombre de jours de formation réalisés	Au moins 3	3
Cohérence des parcours de formation avec les mandats régionaux		cf. détail ci-dessous

En 2025, le financement complémentaire des CRPA a permis le déploiement de plusieurs formations à l'attention des délégués du CRPA Hauts-de-France. Ainsi, l'ensemble des délégués a pu recevoir au total 4 formations, dispensées sur 3 jours distinct.

FORMATION 1 : Formation DALO

Date : 6 mai 2025
Nombre de participants : 5
Nombre de jour : 0.5

Amenés à représenter les personnes accompagnées en COMED (Commission de médiation DALO), une formation aux principes et fonctionnement du DALO était essentielle pour les délégués nouvellement élus. Cette formation fut également appréciée des délégués siégeant depuis 1an aux COMED de la région. Maitrisant davantage les rouages organisationnels, cette formation leur a permis d'aller plus loin, de mieux comprendre certains mécanismes et de pouvoir échanger avec le formateur sur certaines problématiques rencontrées durant leurs représentations.

FORMATION 2 : Parcours et droits des personnes étrangères.

Date : 6 mai 2025
Nombre de participants : 6
Nombre de jour : 0.5

Dispensée par la CIMADE, cette formation a permis aux délégués présents d'être plus à l'aise sur la question des droits des personnes étrangères et de faire des liens avec les situations rencontrées en COMED. Réalisée sous forme de jeu, cette formation ludique fut fortement appréciée des délégués et leur a permis de prendre conscience des situations vécues par les personnes étrangères. Cette formation a par ailleurs, été l'occasion pour les délégués de créer un réel esprit de groupe.

FORMATION 3 : Informatique

Date : 16 mai 2025
Nombre de participants : 7
Nombre de jour : 1

Choisie de façon collégiale, cette formation a permis à l'ensemble des délégués d'être plus à l'aise et de monter en compétences sur les outils Word et PowerPoint.
Depuis cette formation, les participants réalisent eux même les supports PowerPoint lors de présentation diverses et les documents Word sont parfois créés par les délégués.

FORMATION 4 : Valeurs et valeur

Date : 23 mai 2025
Nombre de participants : 9
Nombre de jour : 1

Cette formation a été proposée aux délégués du CRPA et à la coordinatrice régionale pour permettre à chacun de découvrir ses forces pour créer un collectif soudé et engagé. Cette journée avait les objectifs suivants :

- CONNAITRE & VALORISER SES TALENTS…
  - Découvrir ses talents et mettre des mots sur son mode de fonctionnement inné
  - Comprendre les impacts de ce mode de fonctionnement sur soi et les autres
  - Comprendre ses besoins et ceux des autres
  - Identifier ses premières actions pour mobiliser ses talents au service du collectif

- …POUR CRÉER DU LIEN ET MIEUX TRAVAILLER ENSEMBLE NOS COMPLÉMENTARITÉS
    - Comprendre ce qui me permet d'être épanoui et performant dans le collectif
    - Nommer les points de vigilance pour mieux travailler ensemble
    - Identifier et comprendre les complémentarités dans le collectif
    - Définir plusieurs actions collectives à mettre place pour mieux travailler ensemble

Durant cette journée, des interventions autour de la prise de parole en public ont également pu être proposées permettant à chacun d'identifier les points clés d'une bonne communication, de prendre conscience de l'impact des émotions sur les prises de paroles, d'identifier les actions permettant de gagner en sérénité…

ACTION 2: “Aller-Vers” : renforcer et diversifier les participants

Rappel des indicateurs de suivi

Indicateur	Cible	Réalisé
Nouvelles personnes et services hors secteurs AHI participants aux plénières	Non indiqué	Secteur AHI : 127 personnes et 7 structures
Prise de contacts avec structures et services pour intervention	Non indiqué	Au moins 4
Nombre d’interventions en structures et services	5 à 22	11

Pour favoriser la venue de nouvelles structures, services et personnes aux sein des plénières du CRPA, le CRPA Hauts-de-France a choisi de délocaliser les COPIL du CRPA. Traditionnellement organisés à Lille, l’ensemble des COPIL se sont réalisés au sein de structures ne participant pas aux plénières. Chaque COPIL était suivi d’un temps de rencontre avec les professionnels et les personnes accueillies dans la structure. L’objectif étant de pouvoir mobiliser ces structures et personnes rencontrées lors des plénières du CRPA. A noter que ces rencontres se sont réalisées au sein de structures de l’AHI-L.

Ont ainsi été rencontré :
- Le CHRS Albert Jacquard de l’ALEFPA à Lille, le 7/02/25 et le 25/04/25
- La maison des familles à Montdidier, le 5/09/25
- La Croix-Rouge à Montdidier, le 5/09/25
- Le CHRS de la Vie active à Noeux les mines, le 21/11/25.

Grâce à ces rencontres, ce sont 127 personnes qui ont participé pour la 1ère fois à un CRPA et 7 nouvelles structures.

Plusieurs rencontres ont également été organisées pour aller vers des structures en dehors du secteur AHI-L, à savoir :

- L'UDCCAS du Nord : participation de deux délégués à l'AG (5/06/25)
- Intervention auprès du CREAI Hauts-de-France (secteur handicap) (13/05/25)

Malgré ces interventions, aucune personne de ces structures n'est venue à une plénière.

Plusieurs prises de contact ont également été réalisées et des interventions en structures en 2026 sont en cours de programmation. Parmi elles, nous pouvons noter :

- AAES de Dunkerque : rencontre du directeur "Parcours Adulte", qui souhaite créer une réelle dynamique de participation au sein des structures qu'il dirige, aussi bien avec les équipes de travailleurs sociaux, qu'avec les personnes accueillies. Un "road trip" du littoral par le CRPA est en cours de programmation pour aller à la rencontre de l'ensemble des structures de l'AAEs ;
- Communauté Urbaine de Dunkerque : sollicitée pour la mise en place d'une plénière en juin, la CUD a repris contact avec le CRPA Hauts-de-France pour participer à un colloque autour du logement d'abord le 18 décembre 2025.

Et les écoles du travail social ?

En 2025, le lien entre les écoles du travail social de la région et le CRPA s'est largement accru.
En effet, les années précédentes, seul le partenariat avec l'IRTS de Loos (Nord) était formalisé. En 2025, ce dernier s'est consolidé et s'est notamment traduit par :

- une intervention à 3 reprises dans le cadre du module exclusion (4 jours) en juin 2025
- l'invitation aux plénières du CRPA des étudiants de l'IRTS. A noter que, les plénières n'étant pas réalisées systématiquement à Lille et les étudiants étant peu mobiles sur la région, il faudra attendre une rencontre sur Lille pour qu'ils puissent y participer.

D'autres partenariats avec les écoles du travail social se sont également noués :

- Apradis (Somme),
- AFERTES (Pas-de-Calais), intervention réalisée
- ESTS Maubeuge (Nord), intervention en janvier 2026
- IUT B de Tourcoing (Nord), intervention en janvier 2026

ACTION 3 : Rechercher et animer de nouveaux partenariats

Rappel des indicateurs de suivi

Indicateur	Cible	Réalisé
Nouveaux partenaires : prise de contact ou sollicitations	Au moins 10	9
Nouveaux partenaires : rencontres concrètes	Non indiqué	9
Partenaires confirmés	Non indiqué	6
Nombre de réunions / temps / groupes de travail avec partenaires	5 à 10	12

Partenariats et nature des liens créés

- Haut-Commissaire à la Stratégie de lutte contre la pauvreté, Monsieur Serge BOUFFANGE.

Dès sa prise de poste, et sur sollicitation du CRPA Hauts-de-France, le Haut-Commissaire a participé à la 1ère plénière 2025 sur l'accueil des animaux en structures d'hébergement.
Puis, une rencontre s'est tenue le 11/07/25 afin de déterminer les modalités de partenariats entre les services de l'Etat et le CRPA. A la suite de cette rencontre, il a été convenu de systématiquement inviter les Préfets (Régional et Départementaux) aux plénières et de leur faire parvenir les comptes-rendus des plénières.
De plus, le CRPA et les délégués sont régulièrement sollicités par le Haut-Commissaire pour participer à des groupes de travail (par exemple le 11/09/25 autour de la précarité énergétique où les élus du CRPA ont pu rencontrer de nouveaux acteurs tels que la DREAL).

- Le Conseil Départemental de la Somme a été rencontré, à ce jour, les liens restent à consolider.
- Participation du CRPA Hauts-de-France aux comités stratégiques partenarial des SIAO de la Somme et du Nord.
- ADULM (Agende de développement de l'urbanisme de Lille Métropole) : participation a deux groupes de travail (jeunes et personnes à la rue).
- CNFPT : 1 rencontre le 27/08/25 sans suite à ce jour.
- Intégration des COMED ARC (agglomération de la région de Compiègne) nouvellement lancé en 2025.
- Invitation de l'URIOPSS à participer aux ateliers et tables rondes lors d'un colloque intitulé "Face à l'urgence sociale", le 18/11/25.
- Le 8 décembre dernier, le CRPA a également rencontré le Conseil Départemental du Pas-de-Calais suite à leur sollicitation. Une intervention le 8 janvier 2026 lors du comité responsable du PDALHPD du Pas-de-Calais est programmée, afin de présenter le CRPA auprès de l'ensemble des acteurs présents.

ACTION 4 : Communiquer et valoriser les travaux du CRPA

Rappel des indicateurs de suivi

Indicateur	Cible	Réalisé
Nombre d'actions de communication	1 à 3	4
Nombre de livrables produits et diffusés	1 à 5	6

Livrables produits et diffusés

Grâce au soutien financier de la DIPLP sur l'année 2025, le CRPA Hauts-de-France a diversifié ses outils de communication.
Le CRPA HDF s'est rapproché de Passerelles et Compétences, via la convention de la FAS avec cette association de mécénat de compétences, pour renouveler ses outils de communication :

- **Un flyer plus attrayant et dynamique :**

Objectif : Favoriser une communication marquante et dynamique, à diffuser auprès du grand public lors de nos rencontres, aux structures et aux personnes accueillies, ou aux étudiants lors de nos interventions en écoles du travail social.

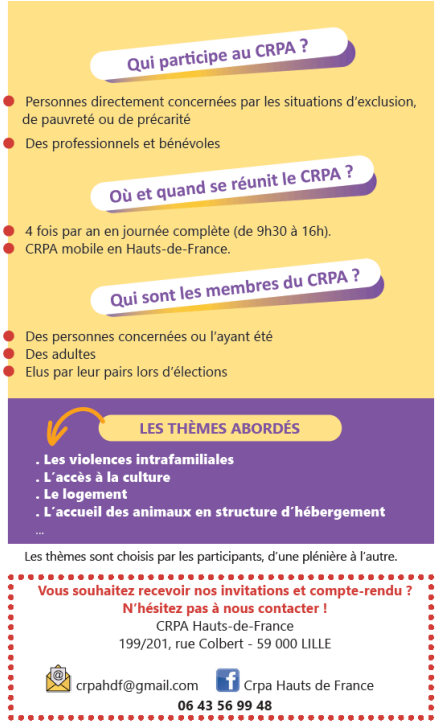

- **Un nouveau visuel de kakémono, et l'achat de deux kakémonos imprimés :**

<u>Objectif :</u> Améliorer la visibilité du CRPA lors des instances (principalement plénières du CRPA) ou lors de la participation active du CRPA à des événements divers (rassemblement du 17 octobre à Lille par exemple, Journée mondiale du refus de la misère).

- **La création de nappes (x2), bâche (x1) et drapeaux (x2) à l'effigie du CRPA**

<u>Objectif :</u> Favoriser la visibilité du CRPA Hauts-de-France lors d'instances ou d'évènements où le CRPA est présent.

A noter que l'ensemble de ces éléments de communication ont été pensé pour pouvoir être réutilisés et modifiés au besoin.
De plus, afin de conserver une unité de l'ensemble des productions du CRPA (courriers, comptes-rendus, ...), les couleurs utilisés sur les outils présentés ci-dessous seront réutilisés ainsi que certains éléments (fleur avec le sloggan).

Le slogan indiqué sur la plupart des outils de communication a été travaillé avec les délégués du CRPA lors du dernier comité de pilotage en décembre 2025.

- **La création de T-shirt logotés CRPA**

Objectif : Favoriser la visibilité des délégués du CRPA lors des plénières ou événements où le CRPA est présent.
Ces T-shirts ne sont pas nominatifs mais sont remis à chaque délégué ou membre actif de l'année en cours. Même si leur mandat prend fin au 31.12.25, ces T-shirts leurs sont offerts.

Actions de communication

Grâce à la participation active des délégués, le CRPA Hauts-de-France a eu l'opportunité de collaborer avec des médias locaux pour promouvoir ses actions.

Lors de la plénière du 3 octobre 2025 à Montdidier, un reportage de plusieurs minutes a été réalisé par Fr3 Région et diffusé sur la chaine le weekend suivant la plénière du CRPA.
Lors de cette même plénière, un journaliste a participé à l'ensemble de la journée et a réalisé un article publié dans le courrier Picard du 10 octobre 2025.
Voici l'article réalisé :

« Les politiques ne comprennent pas, il faut qu'on leur explique »

Société. Le Conseil régional des personnes accueillies et accompagnées (CRPA) a tenu une session à Montdidier récemment. Pour entendre des personnes en situation de précarité et faire des propositions d'actions.

Une séance plénière du Conseil régional des personnes accueillies et accompagnées (CRPA) s'est tenue à Montdidier. Près de 80 personnes étaient présentes en ce début d'octobre, en majorité des personnes en difficulté ou en situation de précarité et pour le reste des professionnels et des bénévoles qui les accompagnent au sein de différentes associations, amiénoises comme Apremis ou Agena, la CADA, UTAS de Saint-Quentin ou encore Théraparts de Tourcoing. Localement la Maison des familles gérée par la Fondation des apprentis d'Auteuil et la Croix-Rouge ont fait partie des intervenants.

« *Les réunions plénières du CRPA se tiennent tous les trimestres. À chaque fois le thème est différent, cette fois c'est sur la question des violences intrafamiliales* », précise Emmie Lebrun, chargée de mission à la Fédération des acteurs de la solidarité qui pilote l'événement.

« *Nous sommes heureux et fiers de porter la voix de personnes qui sont dans la précarité comme moi et pour certaines dans des situations bien plus difficiles* » commente Nafissa Lairedj. Arrivée il y a plus de trois ans à Montdidier, avec Samer son mari et leurs deux enfants, elle attend toujours une réponse à leur demande d'asile.

« *À la rue plusieurs années, la galère je connais,* a aussi témoigné Alain, autre délégué régional du CRPA, venu de Lille. *À cause de la violence de mon père à la maison, avec mes sœurs on a tous été placés.* »

En fin de journée, les actions de prévention sont de loin les plus nombreuses parmi les propositions retenues, afin de libérer la parole des victimes, mais aussi d'informer sur les conséquences de la violence physique ou verbale. La question du manque de moyens, en personnel mais surtout en hébergement, est également pointée. Tous les problèmes soulevés et les solutions proposées seront transmis aux différents décideurs et responsables. Et comme le dit Alain : « *Nous, on veut du respect pas de la médiocrité. Les politiques ne comprennent pas, il faut qu'on leur explique.* »

La création du Conseils national des personnes accompagnées en 2010, puis sa déclinaison régionale en 2011 a fait suite à la mobilisation des Enfants de Don Quichotte qui avaient occupé le canal Saint-Martin à Paris l'hiver 2006-2007. ●

De notre correspondant
Frédéric Patte

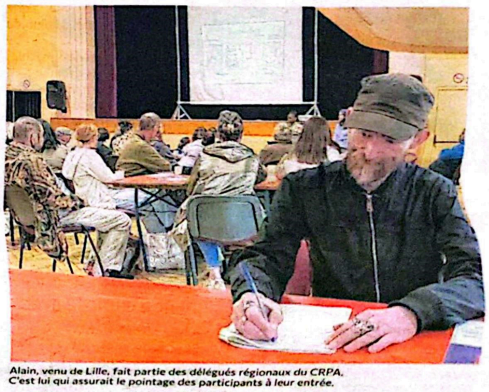

Alain, venu de Lille, fait partie des délégués régionaux du CRPA. C'est lui qui assurait le pointage des participants à leur entrée.

En décembre 2025, le CRPA a également été mis en relation avec Radio Plus.

"Radio Plus est une radio locale, associative, indépendante, du pays de l'Artois et du bassin minier, qui offre un moyen d'expression à celles et ceux qui souhaitent promouvoir leurs projets et actions. Radio Plus c'est plus de 20 ans d'existence, avec une quarantaine de bénévoles et trois salariés, pour animer une soixantaine d'émissions différentes, dont plus de 25h de programmes en direct chaque semaine."

Ce partenariat a permis au CRPA :

- d'enregistrer un podcast, avec l'équipe de la Fédération des acteurs de la solidarité Hauts-de-France, pour promouvoir à la fois le CRPA mais aussi la plénière du 19/12/25 sur la thématique de la culture,
- d'enregistrer une pub radio faisant la promotion de la plénière du 19/12/25,
- de proposer, lors de la plénière du 19/12/25, un plateau radio de 3h en direct avec des interviews de 15 minutes environ. Le CRPA a ouvert la série d'interviews le 19 décembre. Ce sont ensuite enchainées des prises de paroles de représentant de la FAS, des personnes accompagnées présentes lors de cette plénière, des intervenants proposant des stands "culture"…

Ces interviews sont disponibles sur le site de Radio Plus.

De nouveaux enregistrements radio seront réalisés en 2026, notamment lors des plénières à venir.

RAPPORT FINANCIER: Financement DIPLP

Les tableaux ci-dessus reprennent les éléments de dépenses concentrés sur les financements de la DIPLP en 2025.
A noter que des ajustements de dépenses seront réalisés au cours du 1er semestre 2026, notamment pour prendre en compte des factures non parvenues en 2025 concernant des actions réalisés au cours du mois de décembre. Ces ajustements seront néanmoins marginaux.

Etat des lieux des dépenses

Par catégorie de dépenses

Catégorie de dépense	Plafond de dépenses par région	Dépenses financées	Solde	%
Frais_de_portage	**15 750,00 €**	**15 750,00 €**	**- €**	**100%**
Frais_de_mission	**11 104,00 €**	**3 461,37 €**	**7 642,62 €**	**31%**
Soutien_des_délégués	**2 000,00 €**	**1 932,60 €**	**67.40 €**	**97%**
Presta_formation	**3 000,00 €**	**3 000 €**	**-€**	**100%**
Total plafond de dépenses régional annuel CRPA	**31 854,00 €**	**24 143,97€**	**7 710,03 €**	**76%**

Etat des lieux des dépenses
Par axes de travail

Catégories de dépenses	Plafonds de dépenses	Réel	Solde	%
DIPLP Action 1_formation	**10 050,00 €**	**8 787,18 €**	**1 262,82 €**	**87%**
DIPLP Action 2_aller-vers	**13 980,00 €**	**10 238,31 €**	**3 741,69€**	**73%**
DIPLP Action 3_partenariat	**3 774,00 €**	**1 190,50 €**	**2 583,50€**	**32%**
DIPLP Action 4_communication	**4 050,00 €**	**3 927,98 €**	**122.02€**	**97%**
Total	**31 854,00 €**	**24 143,97 €**	**7 710,03 €**	**76%**

Explications des principaux écarts

Frais de portage : les frais de portage au 1er novembre 2025 représentent 23 523 euros. Une projection au 31/12/25, qui ne pourra être ajustée et stabilisée qu'à la clôture des comptes, nous amène à 28 228 euros. Soit un déficit de 4 705 euros, couvert par la Fédération des Acteurs de la solidarité Hauts-de-France (porteur du CRPA en région) par ses fonds propres, et ce malgré le cumul des financements de la DIPLP et de la DIHAL sur les frais de portage. Ces éléments correspondent au temps d'accompagnement nécessaire à la mise en œuvre des activités du CRPA.

Frais de missions :

- La plupart des rencontres se sont réalisées soit en visio soit sur le lieu de vie des délégués, n'impliquant donc aucun frais de déplacement ou de repas.
- Pour les repas, soit ces derniers ne sont pas pris en charge (car visio), soit sont pris en charge sur un autre budget (ex : rencontre structure en même temps que le COPIL CRPA, donc prise en charge par le CRPA sur son financement DIHAL), soit pris en charge par les partenaires ou structures. Habitués à maitriser les coûts, les délégués du CRPA ont également souvent proposé de préparer certains repas, plutôt que d'aller au restaurant.
- Pour les délégués se déplaçant beaucoup, une carte TER a été achetée réduisant les coûts de déplacements de 50%.
- Géographiquement, la région Hauts-de-France est une petite région (5 départements, nombre de kilomètres carré restreint). De fait, les déplacements sont moins longs et moins onéreux. La taille de la région limite également le nombre de nuitées d'hôtel pour les délégués en déplacement.

Les éléments d'explication des écarts cités ci-dessus se retrouvent notamment dans l'utilisation partielle des frais sur les axes de travail "aller-vers" et "partenariats".

"Aller-Vers" et "Partenariats":

Le nombre de rencontres répond aux objectifs fixés par la DIPLP, néanmoins ce chiffre reste dans la fourchette basse.

Le manque de temps et les contraintes calendaires sont les principales causes de l'utilisation partielle des crédits alloués à ces axes. L'activité du CRPA reposant principalement sur ses élus, tout déploiement ou nouvelle rencontre doit également intégrer la question de la disponibilité des élu.e.s.

Comme expliqué précédemment, beaucoup de rencontres ont été réalisées en visio, notamment pour maximiser les temps disponibles, et induisent donc moins de frais. Par ailleurs, les frais liés à ces rencontres ont souvent été pris en charge par le partenaire ou la structure.

D'autres rencontres partenariales identifiées par le CRPA Hauts-de-France, notamment les Conseils Départementaux, le Conseil Régional, la CPAM (...) auront lieu en 2026.

CONCLUSION

Malgré un délai de réalisation écourté, des temps de travail contraints, et une disponibilité du CRPA reposant sur un nombre fixe d'élus, le CRPA Hauts-de-France a su se mobiliser pour répondre aux objectifs définis par la DIPLP sur l'ensemble des axes déterminés et capitaliser sur ce nouveau soutien financier.

Concernant les frais de missions, les principales raisons de l'utilisation partielle des crédits concernent notamment nos spécificités régionales qui réduisent les temps de déplacements et donc les coûts liés au transport, à l'hébergement et aux frais de repas.
La prise en charge régulière par nos partenaires peut également être mentionnée.

Il est également important de souligner le souci permanent de bonne gestion et de maîtrise des coûts des délégués du CRPA Hauts-de-France et de son porteur régional. Cette maîtrise n'entache en rien la mise en œuvre opérationnelle des objectifs fixés aux CRPA régionaux.